



Hippodrome de Martinique Maurice Bruère-Dawson



Dimanche 19 novembre 2023



Commissaires des Courses : Henry YERRO, Cécile HOUDET, Francine LOUIS MARIE, Ronald IVALDI

Commissaires Trot Attelé : Henry YERRO, Cécile HOUDET, Ronald IVALDI

Directeur de Réunion : Samuel DIGONAL

Code des Courses : Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1^{ère} Course – Départ : 12 h. 00

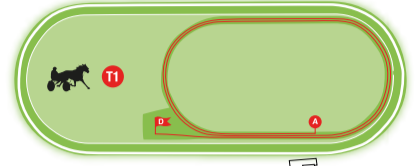
Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

PRIX DE LA BAIE DU GALION

Challenge des Antilles

5.000.- Attelé. - 2.600 mètres.

2.250, 1.250, 700, 400, 250, 100, 50.- alloués par la S.E.T.F.



Pour 6 à 15 ans inclus.

- Recul de 25 m. aux chevaux ayant gagné entre 4.500 et 13.500 aux Antilles depuis 12 mois, de 50 m. aux chevaux ayant gagné plus de 13.500 aux Antilles depuis 12 mois. - Avance de 25 m. aux chevaux âgés de 11 ans et plus.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
Jean-Pierre LOURY	1 FLOU ARTISTIQUE	43 710	Jean-Pierre LOURY	Coktail Jet et Santa Rosa France ♦ J.L. BIGEON ★	1 LOURY	D. 5. D. 4. D. D.
Laurent MOUTOUSSAMY	2 FOLIE DE BOURGOGNE (E)	71 860	Laurent MOUTOUSSAMY	Nahar de Beval et Magie de Bourgogne ♦ P. CALLIER ★	2 MOUTOUSSAMY	4. D. D. 2. 3. 6.
P. LENNE	3 EMILE DE JAL	39 680	P. LENNE	One du Rib et Ottero la Belle ♦ L. LECUYER ★	3 P. LENNE	4. 6. 3. 4. 5. 5.
Laurent MOUTOUSSAMY	4 FIONA MAZA (E)	120 260	B. MAGDELEINE	Tag Wood et Nadia du Buisson ♦ Ecurie du MAZA	4 MOUTOUSSAMY	D. 1. 1. 2. D. 1.
R. IRDOR	5 FORZAMOKO	66 030	Raymond SAINTE-ROSE	Timoko et Tinka ♦ P. VAN KLAVEREN ★	5 R. IRDOR	3. 3. D. 3. 1. 2.
Laurent MOUTOUSSAMY	6 DALSHIM DU NOYER (E)	121 580	Dimitri ACINA	Ready Cash et Pagoda ♦ Mme Josiane DUBIEF	6 MOUTOUSSAMY	2. D. D. 1. 3. 4.

8 Engts - 2 forf. Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

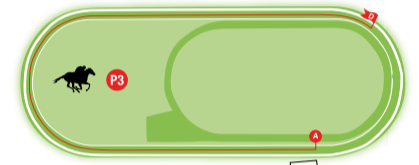
2^e Course

Opérations : 12h05 - Départ : 12h35

PRIX DE L'ANSE FIGUIER

À réclamer

6 000 € - (3 000, 1 200, 900, 600, 300)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans, mis à réclamer au minimum pour 5.000 avec taux de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 56 k.

Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 k par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 5.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	K€	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 M. A. Drame	1 BEST OR NOTHING ❖	9	M ^{me} D. Santiago	59	57,5	Eclair Du Fada/Alamira ♦ O. Nemorin	1 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 54121
2 M ^{me} V. Violanes	2 PICOLA ♂	11	J. Moisan	59	63	Birchwood (IRE)/Dream D'Ange ♦ M. Bridoux	2 M^{me} L. Dupelin Lalung	21j 21114
3 M. B. Magdeleine	3 SORTIE DE LOIN ❖	7	C. Reynaud	57,5	~	Eclair Du Fada/Comme Une Bombe ♦ J. Feval	3 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 78
4 M. W. Menialec	4 LISTAN TIME ❖	7	M ^{me} S. Akari-Soudane	57,5	56	Listan (IRE)/Artiste Time ♦ D. Francisque	4 W. Menialec	7j 67674
5 M. T. Hayot	5 CARIFTA ❖	7	I. Bouaziz	56	~	Broox (IRE)/Hanouka ♦ O. Nemorin	5 S. Jousselin	7j 63333

8 Engts - 1 Eng. Suppl. - 1 Forf. - 1 N.D.P. - 1 Nul.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

3^e Course

Opérations : 12h40 - Départ : 13h15

PRIX DE L'ANSE MICHEL

(Classe 4) - À réclamer

6 000 € - (3 000, 1 200, 900, 600, 300)



Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 5.000 avec taux de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 56 k.

Surcharges accumulées : 1 k. 1/2 k par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 5.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix

Parcours n° P3 : Plat, Dist. 1 400 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	K€	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances
1 N. Noirtin/T. Hayot/L. de Pompignan	1 AL BACHIR ♂	13	I. Bouaziz	62	64	Bachir (IRE)/Al Nabaa ♦ O. Nemorin	1 S. Jousselin	7j 51085
2 M ^{me} Y. Luce	2 SPIRIT OF FOOT (IRE) ♂	11	J. Moisan	60,5	65,5	Footstepsinthesand (GB)/Spirit Of Pearl (IRE) ♦ J.C. Seroul	2 M^{me} Y. Luce	42j 42342
3 M. D. Francisque	3 YEDDER ❖	7	F. Torralba	57,5	56	Eclair Du Fada/Dionaea ♦ E. Petit	3 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 21368
4 N. Noirtin/T. Hayot/S. Jousselin	4 ALITA ❖	9	A. Bernard	57,5	59	Eclair Du Fada/Al Nabaa ♦ O. Nemorin	4 S. Jousselin	7j 36571
5 M. J.C. Soukai	5 ANTIGUA ♂	9	C. Reynaud	57,5	55	Machucambo/Aladdin'S Angel ♦ M ^{me} L. Louis	5 J.C. Soukai	21j 91243
6 M. J.C. Delasse	6 LUNE DE FRANCE ❖	7	M ^{me} S. Akari-Soudane	56	54,5	Broox (IRE)/Lady Linn ♦ J.C. Delasse	6 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 89540
7 M ^{me} L. Payet-Burin	7 FORBAN DU LARGE ♂	5	M ^{me} D. Santiago	56	54,5	George Vancouver (USA)/Gulf Stream Lady (IRE) ♦ P. Noue	7 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 56187

13 Engts - 1 Eng. Suppl. - 4 Forf. - 2 N.D.P.

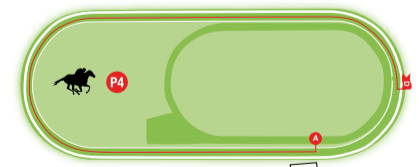
Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

4^e Course

Opérations : 13h20 - Départ : 13h55

PRIX DE L'ANSE A L'ANE

6 400 € - (3 200, 1 280, 960, 640, 320)



Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 2 ans. Poids : 54 k.

Les chevaux nés et élevés en Caraïbes recevront 2 k.

Surcharges accumulées et limitées à 8 k. pour les sommes reçues en victoires et places : 1 k. par 3.000.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4 : Plat, Dist. 1 600 m env.

Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Ordre, Trio Ordre

Propriétaires	Chevaux	Montes	Poids	Valeur	Origines ♦ Éleveurs	Entraîneurs	Performances	
1 M. J.C. Cazako	1 DRAMAKUTA	4	F. Lefebvre	55,5	~	Eclair Du Fada/Ay Cheche ♦ G. Zie	1 J.C. Cazako	7j 12222
2 M. F. Cossou	2 LAUFE CHOP ♂	1	M ^{me} D. Santiago	55	53,5	Born To Sea (IRE)/Laureva Choje ♦ A. Chopard	2 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 28566
3 M. W. Vaitilingom	3 CHASSEUR DE PRIME ♂	2	J. Moisan	54	~	Broox (IRE)/Dionaea ♦ L. Nemorin	3 M^{me} L. Dupelin Lalung	7j 32643
4 M ^{me} A. Thibaut	4 DAYANASSANG	3	A. Bernard	53,5	~	Asanga (USA)/Dahlia Deux ♦ D. Sainte-Rose	4 S. Jousselin	7j 21165
5 M. W. Menialec	5 THIASSANG ♂	5	M ^{me} S. Akari-Soudane	52	50,5	Asanga (USA)/Timizmiz ♦ R. Irdor	5 W. Menialec	56j 57

8 Engts - 1 Eng. Suppl. - 2 Forf. - 1 N.D.P.

Arrivée : 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel : G P - PJ : G P - Trio

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

Le suffixe entre parenthèses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France - * Ordre du tirage au sort des places à la corde - Cheval portant : ☉ des œillères, ☼ des œillères Australiennes, Δ un bonnet, ♀ un attache-langue - ★ Chevaux nés dans le second semestre -

(R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs - (S) Société d'entraînement - K€ : Prix de réclamation en milliers d'euros - ♥ Jument ayant été saillie - (A) Cheval assimilé Pur-Sang - (SF) Cheval Selle Français -

(AA) Cheval Anglo-Arabe - (AR) Cheval Arabe - (AC) Cheval Anglo de Complément - (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang - (AK) Cheval Anglo de Croisement - (M) Modification du poids porté par le cheval - (P) Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - (C) Cheval inédit, mais ayant participé à une course école -

Dépassement de poids : a, 1 livre ; b, 2 livres ; c, 3 livres ; d, 4 livres ; e, 5 livres ; f, 6 livres ; g, 7 livres ; h, 8 livres - Cheval en italique : Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - ❖ Cheval non qualifié FEE - % : Pourcentage de TVA récupérable -

(-) et N° de corde : *Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles - Nom du jockey en caractère gras : jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - (1) Engagement supplémentaire 1 - (2) Engagement supplémentaire 2 -

Valeur : appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur * : Chevaux absents depuis 5 mois et + - "": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances : nombre de jours depuis la dernière course.

* La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

5^e Course

Opérations: 14h00 - Départ: 14h30

PRIX DE L'ANSE DUFOUR

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Première épreuve

6 800 € - (3 400, 1 360, 1 020, 680, 340)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

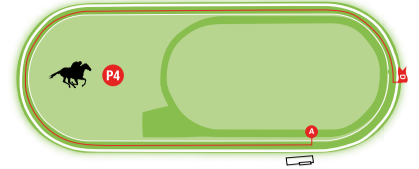
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les références de cette épreuve seront éventuellement remontées à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Références: 3 ans, +0; 4 ans et +, +1.



Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. FM. Labonne	1 WALLIS ET FUTUNA ♂ p	2 M ^{me} D. Santiago	62	60,5	Fb. 5 Territories (IRE)/Life Of Risks ♦ M ^{me} I. Corbani	1 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j 27 212
2 M. D. Singarin	2 LA PANTHOURIE ♀ p	4 I. Bouaziz	61,5	61,5	Fb. 3 Birchwood (IRE)/Bocca Bianca (GER) ♦ M ^{me} E. Petit	2 S. Joussetin	7j 4 47 63
3 M ^{me} Y. Luce	3 J'AI ME MAREINE	7 C. Reynaud	61	60	Fb. 4 Recorder (GB)/Testa Mora ♦ JL. Lenoury	3 M ^{me} Y. Luce	21j 53 247
4 M. JC. Soukai	4 KIWI CHOPE ♂	5 J. Moisan	60	59	Fb. 4 Khelelyf (USA)/Kadance Blue ♦ A. Chopard	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	42j 23 466
5 M. RA. Nicolson	5 SHIPMATE ♂ p	6 F. Lefebvre	57,5	56,5	H gr. 11 Silver Frost (IRE)/Napata ♦ EARL La Ferme D'Auge	5 R. Sainte-Rose	7j 23 542
6 M. JC. Cazako	6 ARTISTIC GLORY p	3 A. Bernard	55,5	54,5	Fal. 5 Olympic Glory (IRE)/Artistic Light (GB) ♦ Suc. M. Jarlan	6 JC. Cazako	7j 61 435
7 M. A. Jacoby-Koaly	7 BAGOKEN p	1 F. Torralba	52,5	51,5	Fb. 4 Goken/Bakoura ♦ P. Lamy	7 A. Jacoby-Koaly	21j 77 142

18 Engts - 3 Forf. - 5 N.D.P. - 3 Nuls.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

6^e Course

Opérations: 14h35 - Départ: 15h05

PRIX DE L'ANSE TRABAUD

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Deuxième épreuve

6 400 € - (3 200, 1 280, 960, 640, 320)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

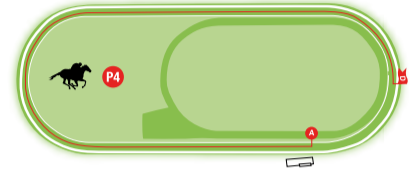
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Références: 3 ans, +10; 4 ans et +, +11.



Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M ^{me} A. Thibaut	1 LADY ANGE ♀ p	2 I. Bouaziz	62	51	Fal. 4 French Fifteen/Ranjana (IRE) ♦ Haras du Logis Saint-Germain	1 S. Joussetin	7j 15 426
2 M. A. Jacoby-Koaly	2 BAKHARA p	6 F. Torralba	61,5	50,5	Fal. 4 Machucambo/Barouda ♦ P. Lamy	2 A. Jacoby-Koaly	7j 32 434
3 M ^{me} Y. Luce	3 BINT HABISSETT p	5 J. Moisan	61	50	Fb. 4 Toronado (IRE)/Habissett ♦ Haras du Grand Courgeon	3 M ^{me} Y. Luce	42j 21 233
4 M ^{me} E. Adrea	4 POLYXO ♀	4 M ^{me} D. Santiago	61	59,5	F n.p. 3 Zizany (IRE)/Queen Of Poland (GB) ♦ N. Campos	4 M ^{me} L. Dupelin Lalung	7j 32 09
5 M. F. Borderieux	5 BUDDY CHOP ♀ p	1 F. Lefebvre	60,5	49,5	H b. 6 Vale Of York (IRE)/Bakea Chope ♦ A. Chopard	5 F. Borderieux	21j 55 480
6 M. R. Meyzindi	6 CIGALA	3 M ^{me} S. Akari-Souidane	60,5	59	Fb. 6 Banyan Tree/Cigalon ♦ R. Meyzindi	6 R. Meyzindi	21j 97 346

6 Engts - 2 Eng. Suppl.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

7^e Course

Opérations: 15h10 - Départ: 15h40

PRIX DE LA PETITE TERRE

(Classe 4) - Handicap de catégorie divisé - Troisième épreuve

6 200 € - (3 100, 1 240, 930, 620, 310)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus.

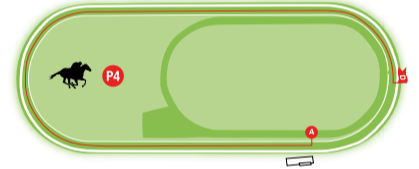
Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 62 k.

Les poids de cette épreuve seront éventuellement remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 62 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.

Références: 3 ans, +12; 4 ans et +, +13.



Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 M. D. Francisque	1 REANNA ♀	4 M ^{me} S. Akari-Souidane	62	60,5	H b. 3 Reply (IRE)/Anna Victoria (GER) ♦ SARL Vetequin	1 D. Francisque	21j 48 683
2 M. B. Magdeleine	2 DEVNA p	6 J. Moisan	61	48	F b.m. 5 Amadeus Wolf (GB)/Dykm ♦ Suc. M. Jarlan	2 M ^{me} L. Dupelin Lalung	7j 21 125
3 M. W. Vaitilingom	3 HANNA BELLA	2 C. Reynaud	60	48	F b.f. 3 Sidpour (IRE)/Barguela ♦ O. Nemorin	3 M ^{me} L. Dupelin Lalung	21j 3 (22) 58 D
4 M. S. Harris	4 CAPITAINE DEUX ♀ p	3 F. Lefebvre	54	55,5	H al. 9 Sidpour (IRE)/Maxi Maxa ♦ G. Zie	4 S. Harris	7j 67 335
5 M. T. Hayot	5 LOI DU TALION p	-1 I. Bouaziz	53,5	41,5	H b. 3 Sidpour (IRE)/Tu T'Laisses Aller (GB) ♦ O. Nemorin	5 S. Joussetin	21j 42 166
6 M ^{me} A. Thibaut	6 PALET BIEN ♀ p	5 A. Bernard	52	30,5	H al. 4 Papalet/Dezodie ♦ E. Rosan	6 M ^{me} A. Thibaut	7j 78 467

6 Engts

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

8^e Course

Opérations: 15h45 - Départ: 16h15

PRIX DE L'ANSE CERON

(Classe 4)

7 200 € - (3 600, 1 440, 1 080, 720, 360)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 ans et au-dessus. Poids: 3 ans, 55 k.; 4 ans et au-dessus: 56 k.

Les chevaux ayant, depuis le 1^{er} décembre de l'année dernière inclus, en victoires et places, reçu 10.000 porteront 1 k.; 15.000, 2 k.; 20.000, 3 k.; 25.000, 4 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Parcours n° P4: Plat, Dist. 1 600 m env.



Propriétaires	Chevaux	* Montres	Poids (a)	Valeur	Origines ♦ Éleveurs (a)	Entraîneurs	Performances
1 F. Cossou/R. Sainte-Rose/A. Pelti	1 KARABABA ♀ p	3 F. Lefebvre	60	67,5	H n.p. 7 Wootton Bassett (GB)/Fatara Froto ♦ Mavra Enerji Ve Insaat Sanayi	1 R. Sainte-Rose	7j 76 217
2 M ^{me} A. Thibaut	2 SALSA TIM	1 A. Bernard	59	67	H b. 4 Kingsalsa (USA)/Miss Stream ♦ D. Timmers	2 S. Joussetin	7j 34 131
3 M. G. Adrea	3 ZALON ♀	2 F. Torralba	57	66	H b. 3 Zizany (IRE)/Nunez ♦ JC. Campos	3 G. Adrea	42j 86 421
4 M ^{me} A. Thibaut	4 DAVICHOP ♀	5 I. Bouaziz	57	62,5	H b. 5 Amadeus Wolf (GB)/Chope History ♦ A. Chopard	4 M ^{me} A. Thibaut	7j 65 167
5 M. W. Vaitilingom	5 RONNIE ROCKET ♀ p	4 M ^{me} D. Santiago	57	55,5	H b. 3 Birchwood (IRE)/Lingreville ♦ LC. Crane	5 M ^{me} L. Dupelin Lalung	7j 92 115
6 M. P. Penelope	6 COOBIRD p	6 M ^{me} S. Akari-Souidane	56	54,5	M b. 5 Camelot (GB)/Moonlight Swing ♦ Galileo Racing Inc	6 P. Penelope	7j 65 594

12 Engts - 1 Eng. Suppl. - 3 Forf. - 1 N.D.P. - 2 Nuls.

Arrivée: 1^{er} 2^e 3^e 4^e 5^e 6^e 7^e 8^e 9^e 10^e - Mutuel: G P - PJ: G P - Trio

Prochaine réunion à l'hippodrome de Martinique (Plat /Trot) : Dimanche 10 décembre 2023

Renseignement au **0596 51 76 49**

Tout savoir sur l'Hippodrome de Martinique (Calendrier, Programme, Résultats, rapport PMH, vidéo des courses ...):

www.hippodromedecarre.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...

RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)



Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain: www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

1^{er} Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.

2^e Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.

3^e Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en paiement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU.

4^e Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2 000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide.

5^e Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.